

M. et Mme Jean-Pierre Blavette

NOS MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (COVID-19)

Pour votre sécurité et celle de nos collaborateurs, nous avons repensé l'ensemble de nos procédures sanitaires et avons mis en place les règles d'hygiènes et de sécurités suivantes.

Respect des gestes barrières :

- Je me lave les mains dès que nécessaire et au moins toutes les 30 minutes dès l'arrivée en restaurant
- J'éternue et je tousse dans mon coude
- Je salue sans serrer la main et sans embrassade
- J'utilise un mouchoir à usage unique
- J'évite de me toucher le visage

Consignes et règles d'hygiène :

- Port du masque obligatoire par l'ensemble du personnel
- Marquage au sol pour respecter la distanciation physique d'un mètre minimum
- Renforcement des fréquences de nettoyage et désinfection des surfaces
- Chaque salarié assure un suivi de son état de santé avant de se rendre dans l'établissement via un questionnaire d'autodiagnostic

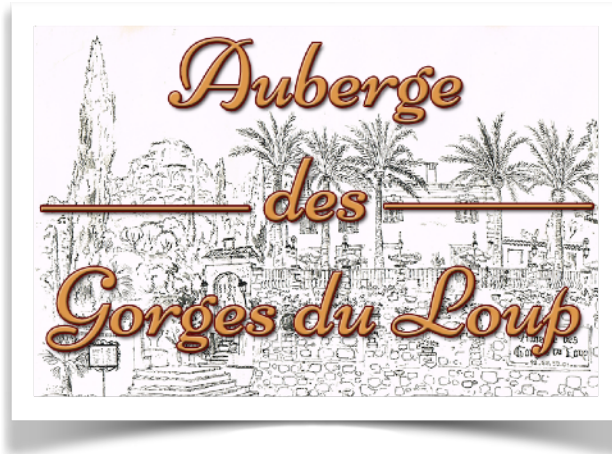
Mesures spécifiques dans le restaurant :

- Port du masque obligatoire pour les clients lors de leur déplacement en restaurant – les clients doivent être munis de leur propre masque (des masques sont disponibles en dépannage).
- Espacement des tables à l'intérieur et sur les terrasses pour respecter les mesures de distanciation
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du restaurant et également à dans les sanitaires
- Désinfection renforcée de toutes les surfaces, et notamment :
 - Les tables après chaque groupe de clients
 - Les sanitaires clients (poignées de porte, lavabo, distribution de savon...etc)
- Support de menu à usage unique et menu digitalisé (tout autre support a été retiré des tables)
- Affichage et marquage au sol en restaurant pour sécuriser l'attente, fluidifier le parcours et éviter les croisements
- Paiement sans contact privilégié

4 Route de Grasse - Le Pont du Loup - 06140 Tourrettes sur Loup

Tél. : +33.(0)4.93.59.38.01 - Fax : +33.(0)4.93.59.39.71

E-Mail : info@auberge-gorgesduloup.com - Site Internet : www.auberge-gorgesduloup.com



M. et Mme Jean-Pierre Blavette

Mesures spécifiques dans l'hôtel :

- Port du masque obligatoire pour les clients lors de leur déplacement dans les parties communes de l'hôtel (escaliers, couloirs, réception,...) – les clients doivent être munis de leur propre masque (des masques sont disponibles en dépannage)
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique dans chaque chambre
- Désinfection renforcée de toutes les surfaces, et notamment :
 - Désinfection des chambres à l'ozone après chaque départ du dernier client (ce qui ramène le check-in à 17h00 au lieu de 15h00)
 - Les sanitaires des chambres (poignées de porte, lavabo, distribution de savon...etc)
- Paiement sans contact privilégié à la réception lors du départ